



## Fiche thématique Protection des animaux

### Mesures contre le stress thermique chez les veaux

Les veaux peuvent vite souffrir de stress thermique en été, notamment s'ils sont détenus dans des igloos. Pour éviter que cette situation ne prenne trop d'ampleur, il convient de prendre certaines mesures. Il s'agit de s'assurer que les animaux peuvent se mettre à l'ombre et qu'ils ont assez d'air et d'eau.

#### Qu'est-ce que le stress thermique ?

Les animaux souffrent de stress thermique lorsque leur corps produit plus de chaleur et en subit plus qu'il ne peut en évacuer. Cette surchauffe du corps peut même entraîner la mort. Il est bien connu que ce phénomène touche les vaches, car la production de lait génère beaucoup de chaleur corporelle. Mais ce qu'on ignore souvent, c'est que les veaux aussi peuvent en souffrir : même s'ils ne produisent pas de lait, ils sont en pleine croissance. De plus, les jeunes animaux s'adaptent plus difficilement aux diverses conditions climatiques que les bovins adultes.

Pour faire baisser leur température corporelle, les veaux en état de stress thermique commencent à respirer plus vite et à transpirer. Ils recherchent alors des endroits ombragés et venteux. Par temps lourd, lorsque l'humidité de l'air est élevée, le stress thermique débute déjà à des températures plus basses puisque la transpiration s'évapore moins bien et que le corps des animaux ne peut plus se refroidir. Plus il fait chaud, plus l'humidité de l'air est élevée et plus l'ensoleillement est fort, plus vite les veaux souffrent de stress thermique. Les estimations pour une vache avec une production laitière moyenne tablent sur un stress thermique à partir d'environ 25°C à l'ombre lorsque l'humidité de l'air est moyenne. Les veaux commencent pour leur part à souffrir de stress thermique à partir de 26°C à l'ombre. La température limite est donc très similaire pour les veaux et les vaches.

#### Mesures pour éviter le stress thermique – en particulier pour les veaux détenus en igloo

La température et l'humidité de l'air ne peuvent pas être influencées. C'est pour cela qu'en été les vaches et les veaux souffrent inévitablement de stress thermique. L'ensoleillement, quant à lui, représente une chaleur additionnelle qui peut être évitée. Cela concerne en particulier les veaux qui ne sont pas à l'étable, mais sont détenus en plein air dans des niches, appelées aussi igloos. Selon le matériau qui les compose, les igloos se réchauffent tellement que les veaux préfèrent rester en plein soleil plutôt que de se coucher à l'intérieur.

L'ombre est une mesure efficace pour éviter autant que possible le stress thermique. En été, les igloos devraient donc être placés à l'ombre, que ce soit sous un auvent, un arbre ou un voile pare-soleil. Il faut également tenir compte de la position du soleil pendant la journée, afin de s'assurer que l'ombre protège l'igloo et l'espace devant l'igloo aux heures les plus chaudes. De plus, il s'agit de s'assurer que les igloos sont placés, autant que possible, dans des endroits avec une bonne exposition au vent. Des ouvertures d'aération favorisent l'échange d'air à l'intérieur de l'igloo et l'évacuation de la chaleur corporelle est donc meilleure. Au moment de déterminer l'emplacement d'un igloo individuel, il faut veiller à ce que le veau ait un contact visuel avec des congénères.

Les veaux perdent beaucoup de liquide en transpirant et en respirant. En cas de stress thermique, ils doivent donc s'abreuver plus pour compenser. Les veaux doivent avoir accès à de l'eau en permanence (art. 37, al. 1, OPAn). Les jours de forte chaleur, il est donc particulièrement important de vérifier assez souvent que les seaux d'eau de l'igloo sont remplis.

### Quand faut-il prendre des mesures ?

Un stress thermique moyen peut déjà avoir des conséquences négatives sur la performance et la santé des veaux. Il est cependant difficile de définir quand les veaux sont soumis à un stress thermique ou quand le problème prend trop d'ampleur, car un grand nombre de facteurs entrent en jeu. La fréquence respiratoire est un bon indicateur de stress thermique. La fréquence normale pour un veau varie entre 16 et 50 respirations par minute. Si elle est nettement supérieure, les animaux ont vraiment trop chaud. C'est à ce moment, au plus tard, qu'il faut prendre les mesures nécessaires (art. 6 et 7, OPAn).

### Législation :

#### Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn)

##### Art. 6 OPAn

Protection contre les conditions météorologiques

Le détenteur veille à fournir la protection nécessaire aux animaux qui ne peuvent s'adapter aux conditions météorologiques.

##### Art. 7 OPAn

Logements, enclos, sols

<sup>1</sup> Les logements et les enclos doivent être construits et équipés de façon à ce que :

- a. le risque de blessure pour les animaux soit faible ;
- b. les animaux ne soient pas atteints dans leur santé ; et
- c. les animaux ne puissent pas s'en échapper.

##### Art. 37 OPAn

Alimentation

<sup>1</sup> Les veaux détenus à l'étable ou dans une hutte (igloo) doivent avoir accès à de l'eau en permanence.

##### Art. 38 OPAn

Détention des veaux

<sup>4</sup> Les veaux détenus individuellement doivent avoir un contact visuel avec des congénères.